Etude acoustique secteur gare

Dans le cadre de l'aménagement du quartier gare et dans la perspective de l'arrivée du RER E, une étude acoustique a été commandée par la Communauté urbaine.



Il s'agit d'évaluer l'impact du projet en matière de bruit et d'imaginer les aménagements qui permettront d'atténuer les nuisances actuelles et futures. Cela nécessite de prendre des mesures dans le quartier y compris chez certains riverains.

A partir du 28 septembre, la société IRIS Conseil installera des sonomètres sur notre commune.

Pour mener à bien cette opération, le prestataire mandaté par GPS&O, sera amené à rentrer chez certains riverains (particuliers et entreprises) du quartier. Ce dernier aura en sa possession un courrier de GPS&O attestant qu'il est en mission pour la Communauté urbaine.

Pour visionner le quartier concerné, le plan d'intervention est joint ci-dessous. .

Documents
Carte étude acoustique